



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 28 mai 2024

2ÈME ÉDITION DU VILLAGE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL, LE 30 MAI 2024

La semaine de la sécurité routière au travail se déroulera du 27 au 31 mai 2024. Dans ce cadre, le club risque routier professionnel a décidé de réitérer une journée de sensibilisation à destination du monde professionnel (entreprises, collectivités, administrations avec l'ensemble de leurs salariés ou agents). Elle se déroulera le jeudi 30 mai 2024 sur le site de la CACG à Tarbes de 10h à 18h.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

De nombreux ateliers seront répartis en 3 pôles :

*** Le pôle santé sensibilisera sur :**

- l'alcoolémie avec la valise et le tapis alcool par l'association Prévention MAIF,
- les stupéfiants, les addictions aux écrans et les médicaments par 2 infirmiers spécialistes en addictologie de la MSA et de l'ASMT.

*** Le pôle conduite s'orientera sur :**

- les angles morts avec la société Barcos et Keolis,
- la ceinture de sécurité avec l'association prévention routière,
- le simulateur de conduite d'engins par la MSA,
- le simulateur de conduite avec un casque virtuel par l'ASMT
- les risques sur les chantiers autoroutiers avec Vinci autoroute et le camion accidenté,
- les premiers secours avec les pompiers (confirmation en cours),
- les risques lors des franchissements des passages à niveau par la SNCF,
- un quizz de révision du code de la route avec les auto-écoles du groupe mobiliance,
- des audits de conduite et d'écoconduite par les auto-écoles du groupe mobiliance.

*** Le pôle mobilité informera sur :**

- les déplacements en 2 roues-motorisés, équipements obligatoires et les trajectoires de sécurité par M. Moto,
- les équipements pour un déplacement en vélo par l'association les cyclomotivés,
- l'essai de trottinettes électriques et sensibilisation à la réglementation par l'association Wimoov,
- la promotion des déplacements en transports en commun par Keolis. (à confirmer)

Le village restant ouvert entre 12h et 14h, un foodtruck sera présent.

DIRECTION DU CABINET DU PRÉFET

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT ET DE LA
COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Tél : 05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80

Mél : pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

4 Place Charles de Gaulle 65 000 TARBES

tel : 05 62 56 65 65

www.hautes-pyrenees.gouv.fr



ANNEXE 1 :

Rappel sur les statistiques d'accidentologie liées au risque routier professionnel

Sur la période 2018 – 2022, le risque routier professionnel (trajet domicile-travail ou trajet professionnel) est impliqué dans 278 accidents (soit 34 % des accidents de la période), 19 tués (soit 31 % de l'ensemble des tués de la période) et 384 blessés dont 130 hospitalisés.

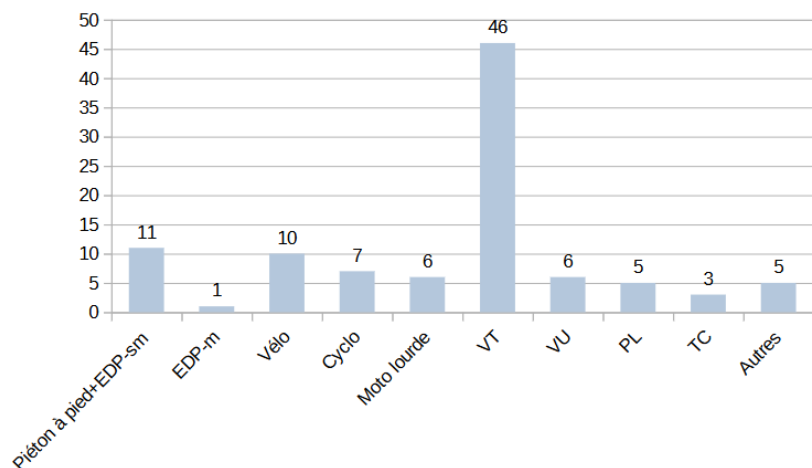
Le trajet domicile – travail représente la plus grosse part des accidents soit 59 % mais l'utilisation professionnelle (18%) est la plus représentée dans les accidents mortels.

7 personnes ont été tuées en effectuant un trajet domicile – travail ou professionnel, 180 personnes ont été blessées dont 59 hospitalisées.

Sur l'année 2023, le risque routier professionnel est impliqué dans 28,7 % des accidents dont 2 accidents mortels soit une baisse de 1,39 % par rapport à 2022. 29 % des blessés et 21,7 % des blessés hospitalisés impliquent des usagers effectuant un trajet professionnel (domicile-travail et utilisation professionnelle). Les trajets domicile-travail sont un peu plus représentés dans cette catégorie. La responsabilité de l'accident incombe majoritairement au conducteur utilisant son véhicule dans le cadre professionnel ou sur son trajet domicile-travail comme le montre le tableau ci-dessous.

	Nombre d'accidents	Nombre de tués	Nombre de blessés	Nombre de blessés hospitalisés
Utilisation professionnelle	29	1	37	13
Utilisation professionnelle ET conducteur responsable de l'accident	21	1	26	8
Trajet domicile – travail	33	1	41	10
Trajet domicile – travail ET conducteur responsable de l'accident	22	0	29	8

La majorité des accidents dans le cadre professionnel se produisent en véhicules légers (véhicules de tourisme et véhicules utilitaires), avec néanmoins quelques accidents chez les usagers vulnérables (piétons, vélos, EDP-m ou sm) en augmentation par rapport aux 18 de 2022.



Le nombre de professionnels de la route accidentés (poids lourds et autobus) varie entre 6 et 8 sur les 3 dernières années.

